

ÉTÉ 2025

Guide pour les parents

CAMP
de
JOUR*
SADP



Été 2025

Inscriptions : 15 avril au 31 mai

Dates du camp : du 23 juin au 15 août

SEMAINES	DATES
1	23 au 27 juin (fermé le 24 juin)
2	30 juin au 4 juillet
3	7 au 11 juillet
4	14 au 18 juillet
5	21 au 25 juillet
6	28 juillet au 1 ^{er} août
7	4 au 8 août
8	11 au 15 août

Sites du camp de jour

Maternelle et 1^{re} année complétée

Centre Jean-Guy-Cardinal
156, 3^e Avenue

2^e année complétée et plus

École du Harfang
140, rue des Saisons

Horaire

Lundi au vendredi de 9 h à 16 h

Coût par semaine

Enfant 1.....67 \$

Enfant 2.....62 \$

Enfant 3.....57 \$

Coût pour la semaine du 23 au 27 juin (4 jours de camp)

Enfant 1.....53,60 \$

Enfant 2.....48,60 \$

Enfant 3.....43,60 \$



Service de garde (non-obligatoire)

Horaire

Lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Coût par semaine

45 \$

36 \$ pour la semaine du 23 au 27 juin (4 jours)

Âge minimum requis

Avoir 5 ans au 1^{er} octobre 2024 ou avoir complété sa maternelle ou sa maternelle 4 ans.



Sorties

Coût : 33 \$ par sortie

3 juillet

Musée pour enfant
(maternelle/1^{re} année complétée)

Laser et Bloc Action
(2^e année complétée et plus)

10 juillet

Familizoo et jeux gonflables

24 juillet

45 Degrés Nord

7 août

Village du Père Noël
(maternelle/1^{re} année complétée)

Mousseball
(2^e année complétée et plus)

Veillez noter que tous les animateurs vont en sortie. Si votre enfant n'est pas inscrit à la sortie, il devra rester à la maison.

Le chandail de camp est obligatoire pour les sorties. Il est vendu au coût de 10 \$.

Programme d'accompagnement

Pour les enfants à besoins particuliers.
Veillez compléter le formulaire avant le 30 mars 2025.

Cliquez ici pour compléter le formulaire.

Programme d'aide-animateur

14 ans et plus

Stage 1 : 23 juin au 18 juillet **Stage 2** : 21 juillet au 15 août

Veillez compléter le formulaire avant le 16 juin 2025.

Cliquez ici pour compléter le formulaire.

Informations : 450 478-0211, poste 3016

Procédure d'inscription

Inscriptions en ligne, par téléphone ou en personne sur le principe de premiers arrivés, premiers servis. **Le service est accessible à compter de 9 h le 15 avril jusqu'à 23 h 30 le 31 mai 2025.**

Il est important que vous autorisiez la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines à communiquer avec vous par courriel ou téléphone dans votre compte Sport-Plus. Si la case n'est pas cochée, vous ne recevrez pas les informations et les modifications envoyées chaque semaine pour le camp de jour.

Assurez-vous d'avoir les accès de votre compte Sport-plus avant le début de la période d'inscription. Pour toute question, contactez-nous au 450 478-0211, poste 2016. Il est important de ne pas créer un deuxième compte.

Paiement

Le paiement peut se faire en **3 versements**.

Le tiers du montant **le jour de l'inscription, le 22 mai et le 19 juin**.

Prendre note que les montants seront prélevés sur votre carte de crédit aux dates mentionnées ci-dessus.

Politique de remboursement

Jusqu'au 30 avril, vous pouvez obtenir un remboursement de votre inscription, sans frais. Entre le 1^{er} et le 31 mai, il vous sera possible d'obtenir un remboursement de votre inscription, mais des frais d'annulation de 20 \$ par enfant seront appliqués.

À partir du 1^{er} juin, aucun remboursement ne sera accordé, sauf sur présentation d'un billet médical. Le remboursement sera fait pour les jours indiqués sur le billet médical et aucun frais ne sera retenu.



Retrait de l'enfant

Le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit d'exclure, sans avertissement, tout participant du camp de jour dont le comportement engendre une contrainte excessive pour la Ville. Le parent doit venir chercher son enfant dans les plus brefs délais lorsque la direction en fait la demande. Si un parent refuse de venir chercher son enfant dans les cas ci-haut mentionnés, l'enfant se verra automatiquement exclu du camp de jour.

En cas d'absence

Il n'est plus demandé d'avertir lorsque votre enfant sera absent pour la journée. De plus, veuillez prendre note que nous ne téléphonerons plus si votre enfant n'est pas présent le matin.

Service de garde

Le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit d'exiger des frais de retard de 10 \$/tranche de 15 minutes. Pour la sécurité de votre enfant, les personnes que vous avez identifiées dans la fiche d'inscription et qui viendront chercher l'enfant devront obligatoirement présenter une carte d'identité, sans quoi l'enfant ne pourra quitter avec ces personnes.

Dîner et collations

Il est obligatoire de fournir chaque jour un dîner froid et deux collations (sans trace de noix ou d'arachides). Veuillez noter que si un enfant se présente sans dîner, des frais de 20 \$ seront exigés au parent pour l'achat d'un repas. L'enfant inscrit au camp de jour doit respecter les horaires établis et dîner sur place avec son animateur.



Informations

Service des loisirs et de la culture
139, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Plaines (Québec)
J5N 3K9

450 478-0211, poste 3016
loisirs@villesadp.ca

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
villesadp.ca

